

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Réclamations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

21.832.

Déclaration de Maladie : N° P19- 0011858

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 12635 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABBASI AMINE Date de naissance : 24-10-1986

Adresse : 334 BD ABDELKOURIEN EL B.ETG 4 185 26 CASA

Tél. : 6661 966 986 Total des frais engagés : 1.602,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur MERINI Abderrazak
Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue
21 Rés. Pasteur (face Institut Pasteur)
Place Charles Nicolles - Casa

Date de consultation : 05/05/2021

Nom et prénom du malade : ABBASI AMINE Age : 36

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : FRACTURE APPAREIL SUSPENSIF

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RASA B.C.A.C.A

Signature de l'adhérent(e) : D.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/08/2021	C3	1	Contrel.	Docteur M. M. A. Orthodontiste & Traumatologue Chirurgien Orthodontiste & Traumatologue Dentiste Chirurgien Dentiste
05/09/2021	C3	1	500.00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Radiologie Clinique 2821000000000000 Tel: 05 22 77 45 45	4/11/21	TDT 6 dents C1.36	1300.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

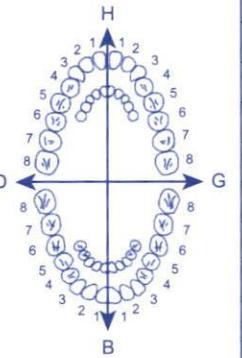
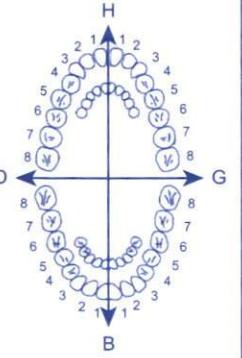
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d'état.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
D	00000000	B	00000000	
G	00000000		00000000	
				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur MERINI Abderrazak

Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue

Ancien Chef de Clinique des hôpitaux de LYON

Chirurgie arthroscopique du genou

Chirurgie prothétique de la hanche et du genou



الدكتور عبد الرزاق المريني

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

متدرب سابق ورئيس عيادة مستشفيات ليون

جراحة الركبة بالمنظار

الجراحة التهويضية من الورك والركبة

ORDONNANCE

Casablanca, le : 03/05/2011

ABBASSI
AMINE.

TDM Lombaire

controle fracture expophyse
M.L.

Docteur MERINI Abderrazak
Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue
21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur) Place Charles Nicolle
Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 05 22 29 69 16 - Fax : 05 22 29 69 35

إقامة باستور (مقابل معهد باستور) - ساحة شارل نيكول - شارع عبد المؤمن - الدار البيضاء

21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur) - Place Charles Nicolle - Bd. Abdelmoumen - Casablanca

النقال : 0522.29.69.35 - الفاكس : 0661.24.11.00 - GSM : 00200713400022

ICE : 24925140 - IF : 24925140

Dr. Yahia KETTANI

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE
DIU IMAGERIE MAXILLO-FACIALE

Dr. Rokia BENBOUBKER

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE

IRM 1,5 T - Scanner 16 Barrettes - Echographie 3D/4D - Doppler Couleur - Radiologie Numérisée
Mammographie Numérisée - Radiologie Dentaire - Ostéo-Densitométrie - Radiologie Interventionnelle

Facture

N° : 1845/2021

Casablanca, le 04/05/2021

Nom patient : **ABBASSI AMINE**

Examen(s) réalisé(s) :

TDM LOMBAIRE

Montant : **mille trois cents (1300 DH)**

ARRETEE LA PRÉSENTE FACTURE A LA SOMME DE :
MILLE TROIS CENTS DH

REGLEMENT : ESPECES

Radiologie Ghandi 282
282, Bd. Ghandi - Casablanca
Tél: 05 22 77 45 45



Dr. Yahia KETTANI

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE
DU IMAGERIE MAXILLO-FACIALE

Dr. Rokia BENBOUBKER

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE

IRM 1,5 T - Scanner 16 Barrettes - Echographie 3D/4D - Doppler Couleur - Radiologie Numérisée
Mammographie Numérisée - Radiologie Dentaire - Ostéo-Densitométrie - Radiologie Interventionnelle

Casablanca, le 04/05/2021

Patient : ABBASSI AMINE

TDM LOMBAIRE DE CONTROLE

TECHNIQUE : Acquisition hélicoïdale avec reconstructions multi planaires.

RESULTATS :

- Lordose lombaire conservée.
- Fracture de l'apophyse transverse droite de L2 en voie de consolidation sans déplacement secondaire.
- Respect du mur postérieur.
- Hauteur normale des corps vertébraux.
- Absence de pincement discal.
- Protrusion discale aux 2 derniers étages lombaires avec ébauche d'hernie discale médiane en L5-S1
- Le canal lombaire est de dimension antéro-postérieure normale.
- Absence de lésion osseuse focale suspecte.
- Absence d'anomalie des parties molles péri-vertébrales.

Cordialement
DR. YAHIA KETTANI
DR KETTANI
Radiologie Ghandi 282
INPE: 991200329